

Quels lapins Michel le magicien va-t-il sortir de son chapeau budgétaire?

LE RÉSUMÉ

Quelles solutions l'équipe de Charles Michel va-t-elle proposer pour **boucher le trou de 4,2 milliards d'euros** dans le budget?

La réponse ne devrait plus tarder. Les négociations budgétaires sont entrées dans **leur dernière ligne droite**.

ANAÏS SORÉE

Abracadabra! Quelles formules magiques Charles Michel va-t-il prononcer pour faire disparaître le trou de 4,2 milliards d'euros? Le Premier ministre va très bientôt dévoiler son numéro. Tout pousse à croire que ce sera pour ce week-end. Car Charles Michel est attendu pour sa déclaration de politique générale à la Chambre mardi et l'épure budgétaire doit être remise à l'Europe pour le 15 octobre. Il resterait entre 2,8 et 3,2 milliards d'euros d'efforts à réaliser afin de ramener le budget (ajustement 2016 et exercice 2017) dans la trajectoire européenne. À quoi le contribuable/spectateur doit-il s'attendre? Récapitulatif des pistes qui ont émergé ces dernières semaines.

► **Fiscalité immobilière** C'est l'une des dernières idées qui est survenue. Le gouvernement se pencherait sur une suppression des avantages fiscaux relatifs aux emprunts pour les secondes résidences. À l'inverse des avantages fiscaux pour l'habitation propre et unique, ces derniers sont toujours du ressort du Fédéral. Et contrairement aux Régions qui ont toutes revu le système du bonus-logement, le Fédéral n'a pas encore touché à sa partie restante de la fiscalité immobilière.

► **Taxe sur la spéculation** Cette taxe n'existe que depuis le 1^{er} janvier mais elle pourrait déjà passer à la trappe. Vendredi, L'Echo révélait que cette idée était également sur la table des négociateurs. Au cours de ses huit premiers mois d'existence, la taxe sur la spéculation n'a rapporté qu'un maigre 17 millions d'euros. Parallèlement, les recettes fiscales tirées de la taxe sur les opérations boursières ont reculé de 71 millions d'euros car depuis l'introduction de cette taxe, les investisseurs effectuent moins de transactions. En net, cette taxe coûte 54 millions d'euros, alors que l'Etat s'attendait à en tirer des rentrées de 34 millions d'euros. Que faire dès lors? Une première option prévoit de supprimer cette taxe au profit d'un relèvement de la taxe boursière. Une deuxième option envisage de la remplacer ainsi que la taxe boursière par une taxe sur les transactions. Une telle taxe existe déjà en France, en Italie et au Royaume-Uni. Elle rapporterait beaucoup plus, selon les courtiers. La troisième option consisterait à la maintenir mais à fermer les échappatoires possibles. Mais cette dernière option n'aurait pas le vent en poupe au sein de la majorité.

► **Refonte de l'index** Si la piste d'un nouveau saut d'index semble abandonnée, celle qui consiste à revoir le mécanisme d'indexation des salaires est toujours sur la table. Les partis de la majorité réfléchissent à la possibilité de calculer le dépassement de l'index sur la base de l'index moyen non pas des quatre derniers mois, mais des douze derniers mois. Cela rendrait le dépassement moins tributaire d'un regain d'inflation temporaire. Mais cela permettrait-il de faire des économies? En brut, cela permettrait d'économiser 400 millions d'euros

en 2017.

Mais un report de l'indexation pèserait aussi sur les rentrées de cotisations sociales émanant du secteur privé. Cela pourrait donc engendrer un manque à gagner pour l'Etat. Une possibilité consisterait à réformer la loi et introduire deux systèmes d'indexation différents: un pour le public et un pour le privé. De cette manière, la réforme de l'indexation ne toucherait que les fonctionnaires et des allocataires. Les salariés seraient épargnés. Mais le gouvernement Michel va-t-il oser ouvrir la boîte de Pandore et se mettre les fonctionnaires à dos?

► **Provision conjoncturelle** Le gouvernement avait prévu un matelas de 1 milliard d'euros en cas de baisse inattendue des recettes. Il suffirait donc de l'utiliser afin de réduire l'effort budgétaire. Mais est-ce bien prudent? «Plus on avance dans l'année, plus on dispose des recettes fiscales sur l'ensemble de 2016 et donc le matelas a de moins en moins de sens», avait indiqué fin septembre Sophie Wilmès (MR), la ministre du Budget. Elle avait par ailleurs expliqué que si l'écart est bien de 4,2 milliards par rapport au pacte de stabilité, il correspond à un effort de 0,84% par an alors que la Commission européenne n'en exige en réalité que 0,60%. Autrement dit, hocus pocus, il «suffira» de bien défendre le dossier auprès de l'exécutif européen pour voir la facture s'alléger de 0,24%, soit de nouveau 1 milliard d'euros environ. Mais encore faut-il convaincre la Commission.

► **Réforme de l'impôt des sociétés (Isoc)** En parallèle aux négociations budgétaires, le gouvernement planche aussi sur d'autres réformes structurelles dont une réforme de l'Isoc. Johan Van

Overtveldt (N-VA), le ministre des Finances, plaide pour une diminution du taux de l'Isoc. Sa dernière proposition en date est de réduire à 18% le taux de l'impôt des sociétés pour les PME et à 23% pour les autres entreprises, et cela à partir de 2019. Ce taux réduit serait d'application jusqu'à 100.000 euros de bénéfice imposable. Pour financer ce nouveau système, le ministre des Finances pense à faire une pause avec les intérêts notionnels. Mais il s'agirait d'une mesure temporaire, une mise en veille en quelque sorte afin de permettre de réactiver le mécanisme en cas de besoin.

► Flexibilisation du travail

Deux autres réformes structurelles sont aussi sur la table du gouvernement: l'une pour réviser la loi de 1996 sur la compétitivité (qui règle la manière dont sont négociées les hausses de salaires en Belgique), l'autre pour rendre le marché du travail plus flexible. La mesure la plus emblématique en matière de flexibilisation est l'annualisation du temps de travail. Mais cet été, les partenaires de majorité, Open Vld et N-VA, avaient jugé que le texte mis sur la table par Kris Peeters (CD&V) était insuffisant. Vont-ils parvenir à le durcir ce week-end?

4,2 milliards

Le gouvernement Michel est dans la dernière ligne droite pour trouver 4,2 milliards et maintenir le budget à l'équilibre.